

Décision

Générale

colonial

Décision n° 22 décision n. 22 du 9 janvier 1943

n° 22

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

9 janvier 1943

Numéro JO

n° 2 du 15/01/1943

Date du numéro

15 janvier 1943

TEXTE INTÉGRAL

Le Sergent-Chef RIVIERE, du Bataillon de Tirailleurs Sénégalais de la Côte Française des Somalis, est placé dans la position. Hors Cadres pour compter du 1er Janvier 1943, et est affecté au Dépôt des Pelotons Méharistes de Djibouti.